



La caf de guadeloupe p.pitre me vole mes prestations

Par Deedee

Depuis un an, la Caf de guadeloupe me vole.

Elle me demande par stratégie, pour ne pas me payer des réinscriptions perpétuelles et sans arrêt les mêmes papiers, ayant fait le tour(le flot de papiers a été reçu), cette caf verse aléatoirement une prestation sur 10.

Sans raison, au lieu de recevoir la somme RSA mère seule avec deux enfants à charge, cette caf met sur son site un seul enfant, actes de naissances de mes deux fils reçu, aucune rectification comme cela le paiement est moindre.

Un paiement non respectueux du barème prévu par la loi, au lieu de 854,88? par mois, aléatoirement c'est 512? ou 400? ou 37?, et je ne dois certainement pas réclamer quelconques informations à ces paiements illégaux et injustifiés, cette caf ne communique pas, les conseillers vous crient dessus, vous n'avez plus qu'à raccrocher, vous n'obtiendrez aucune infos même par lettre reçue par eux mais pas de réponse.

Depuis Juillet 2011, les paiements sont notés sur leur site et jamais versé, retenue pour 147? de trop perçu.

Oui, vous avez bien vu, pour un trop perçu soit disant, de 147?, j'ai les photos de l'écran, une retenue ce mois de 612? alors versement 0?.

J'ai besoin d'un avocat qui aura le courage de les attaquer car en attendant

j'ai dormi avec mes deux enfants dans une voiture de location et failli mourrir à cause de la chaleur et de pas de nourriture et d'eau.

Notre vie, malgré les avoir averti par mails et téléphone a été mise en danger jusqu'à maintenant, car on me propose du travail et je neveux accepter fautes de moyens financiers. Mes fils de 17 et 15 ont stoppé leurs études pour les mêmes raisons. Je dois saisir la justice.